



mémoire et solidarité

DOSSIER DE PRESSE

Inauguration du mémorial rénové du Mont Faron

Visite de presse, lundi 13 mars 2017



Contacts presse :

Secrétariat général pour l'administration
Romain David
Tél: 09 88 68 62 36 – 06 31 18 93 14
romain.david@intradef.gouv.fr

DICoD
Centre de presse
Tél : 09 88 67 33 33
presse@dicod.fr

Sommaire

Présentation du mémorial du Mont Faron.....	3
Présentation de la nouvelle muséographie.....	4
La politique mémorielle du ministère de la Défense : la DMPA et l'ONAC.....	8
Modalités pratiques.....	10

Présentation du mémorial du Mont Faron

Propriété de l'État, le mémorial du Mont Faron est consacré au débarquement allié du 15 août 1944 et à la libération de la Provence. Il est l'un des neuf Hauts lieux de la mémoire nationale du ministère de la Défense, dont l'entretien et la valorisation sont placés sous la responsabilité de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) et de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG), qui en assure la mise en œuvre.

En 1963, pour en choisir l'emplacement, Jean Sainteny, ministre des Anciens Combattants, proposa la ville de Toulon, dont la prise avait une importance capitale pour la libération de la Provence. Sur le mont, dominant la rade, se trouvait la tour Beaumont, petit fortin militaire destiné à la surveillance de l'arrière-pays. Afin de réaliser le mémorial, l'architecte Pascalet en a utilisé les locaux, y appuyant une série de bâtiments bas. L'ensemble fut inauguré le 15 août 1964 par le général de Gaulle.

Le 15 août 2014, François Hollande, président de la République, a annoncé la rénovation du mémorial lors de la cérémonie de commémoration du 70^e anniversaire du débarquement de Provence, souhaitant qu'il devienne « le mémorial du débarquement et de la libération de Provence ».

Le mémorial rénové rend hommage à tous les combattants, qu'ils soient « Français libres, soldats venus d'Afrique, résistants, évadés de France, volontaires du Pacifique et des Antilles, soldats alliés ». Sa rénovation a permis d'adapter la muséographie au public du XXI^e siècle afin de le rendre plus attractif, renforcer sa vocation pédagogique et l'inscrire sur son territoire. Débuté en septembre 2014, le projet de refonte est placé sous la responsabilité de la DMPA en qualité de maître d'ouvrage et de l'ONAC-VG, qui en assure la mise en œuvre en qualité de maître d'ouvrage délégué. Il s'appuie sur l'expertise d'un comité scientifique, présidé par le professeur Jean-Marie Guillon, d'une équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'œuvre et du service d'infrastructure de la défense (SID) pour les travaux. La restauration du mémorial a ainsi pu être achevée dix-huit mois après l'annonce présidentielle.

Le mémorial s'intègre au site touristique global du Mont Faron, qui accueille chaque année plus de 300 000 visiteurs répartis entre, d'une part, la clientèle touristique en séjour dans le département (environ 40 escales de bateaux de croisières par an à Toulon) et, d'autre part, les résidents de l'agglomération. Bénéficiant d'un panorama exceptionnel à 530 mètres d'altitude, il propose tout au long de l'année une offre de loisirs attractive, avec notamment des circuits de randonnée et de promenade pour tous les publics. Le zoo et la chapelle Notre-Dame-du-Faron, aménagée dans une ancienne poudrière, constituent les autres points d'intérêt du site.



Vue extérieure de la Tour Beaumont rénovée. © LCN

Présentation de la nouvelle muséographie

Conformément au souhait du président de la République, la diversité des combattants venus libérer la France – les soldats venus d'Afrique, les résistants et les alliés – aux côtés des Français libres, tout comme la pluralité des mémoires du débarquement de Provence, sont mises en avant dans la nouvelle muséographie.

La nécessité de faciliter la compréhension des événements par les visiteurs, de rendre un juste hommage à l'ensemble des acteurs du débarquement et de la libération mais aussi de prendre en compte les avancées de la recherche historique et des technologies muséographiques rendait indispensable la rénovation du mémorial.

Au-delà d'une démarche de mise aux normes de l'infrastructure, la rénovation du mémorial a également pour objectif de renforcer la vocation pédagogique du lieu, son rayonnement, l'esprit civique, la cohésion nationale et le lien armées-Nation.

À cet effet, sur près de 600 m² d'espace, se déploie une muséographie moderne, basée sur l'historiographie actuelle et utilisant l'audiovisuel pour placer les acteurs de l'histoire au cœur du mémorial. Ces différents outils de médiation, tels que des bornes interactives ou des cartes dynamiques, permettent d'illustrer toutes les mémoires en s'appuyant sur de nombreux témoignages de soldats alliés, combattants de l'Armée B, résistants et civils. Des objets sont présentés, témoignant du quotidien de celles et ceux qui vécurent ces événements.

Répartie dans des espaces clairement identifiés, la nouvelle muséographie s'articule autour de quatre thématiques.

THEMATIQUE 1

Les préparatifs du débarquement du 15 août 1944

Présentée dans la Tour Beaumont (171 m²), cette séquence se déploie à travers sept salles et vise à décrire les forces en présence, tant ennemies qu'alliées. La diversité des forces de la Libération et de la Résistance dans les préparatifs de l'opération *Anvil-Dragoon* est matérialisée par de multiples objets et témoignages. Le discours historique s'attache au respect des mémoires afin de faire prendre conscience que cet effort a été assuré majoritairement par les Alliés, les Américains en particulier, et souligner le rôle essentiel tenu par les forces françaises – Armée B du général de Lattre de Tassigny et résistants de l'intérieur.



Avec ce dispositif surnommé « douches sonores », le visiteur peut écouter des extraits des allocutions du général de Gaulle et du président Hollande prononcées lors de leur visite au mémorial du Mont Faron. À travers ces deux discours, ces chefs d'état ont manifesté la volonté de faire de ce mémorial un Haut lieu de la mémoire nationale, vecteur privilégié de transmission.

© LCN

Nichés dans chaque ouverture de l'ancienne tour Beaumont, ces panneaux lumineux suggèrent aux visiteurs l'arrivée progressive de l'armada alliée auprès des côtes de Provence. D'une séquence à l'autre, les visiteurs découvrent ces navires passant de l'ombre à la lumière et annonçant ainsi le déclenchement des opérations du 15 août 1944.

© LCN



THEMATIQUE 2

Le débarquement du 15 août 1944 – « l'autre » débarquement »

Déployée sur 214 m², cette séquence dédiée au débarquement du 15 août constitue l'élément central du projet muséographique. Le discours historique retrace les préparatifs, le débarquement et la libération de Toulon et de Marseille à travers des éléments dynamiques : au cœur de l'ancienne salle des Gardes, un dispositif multi-écrans synchronisé explique les grandes phases du débarquement de Provence. Enfin, au cœur de la partie rocheuse du Mont Faron, espace appelant au recueillement, quelques faits majeurs de cet épisode militaire sont décrits, insistant sur le sacrifice et l'abnégation des combattants. Ces dispositifs scénographiques invitent ainsi le public à vivre une expérience de visite particulière.



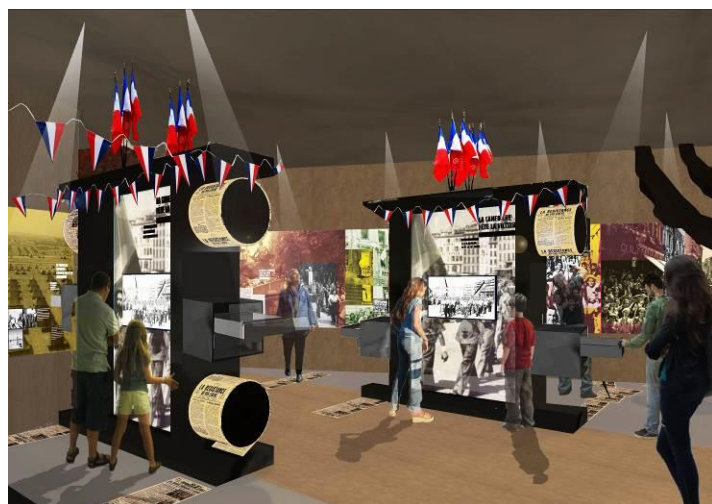
Salle du grand spectacle audiovisuel : sur un écran géant de 17 mètres de long, le visiteur est invité à visionner un film didactique dédié au débarquement et à la libération de Provence. D'une durée de 10 mn et projeté simultanément sur de multiples écrans, cette expérience des plus immersives permet de mieux appréhender les enjeux et les faits militaires qui contribuèrent à la libération de Provence.

© LCN

THEMATIQUE 3

En marche vers la victoire

Dans la salle « Provence », le discours historique s'attache à montrer davantage la liesse des populations provençales libérées, la reconstruction, mais aussi la poursuite des combats. Il apparaît essentiel de rappeler que l'Armée B poursuit son mouvement tout au long du couloir rhodanien, s'illustre à Colmar puis franchit le Rhin et le Danube, faisant de son chef, le général de Lattre de Tassigny, l'un des signataires de l'acte de capitulation de l'Allemagne nazie.



Plongé dans l'atmosphère fiévreuse de la libération, le visiteur est invité, au travers de manchettes de journaux d'époque, à découvrir le récit des épisodes qui suivirent la libération de Toulon et de Marseille.

© LCN

THEMATIQUE 4

Le Mont Faron : un haut lieu de la mémoire nationale

En résonnance avec les discours des présidents De Gaulle et Hollande entendus dans l'atrium de la tour Beaumont, cette dernière séquence évoque la dimension mémorielle du site, sa vocation d'hommage et de transmission des valeurs citoyennes. Le mémorial a vocation à consolider son rôle de lieu de réflexion et d'enseignement. C'est pourquoi ce projet rénové comporte un espace pédagogique dédié. Il permettra d'expliquer aux citoyens de demain ce que furent les sacrifices et les valeurs des soldats de la libération.



Conformément au souhait du président Hollande, le mémorial rénové souligne la pluralité des acteurs ayant participé à cet événement historique de la Seconde Guerre mondiale en exposant les préparatifs opérationnels du débarquement de Provence chez les alliés et dans la résistance française.

© LCN

La politique mémorielle du ministère de la Défense

Deuxième opérateur culturel de l'État, le ministère de la Défense est un acteur important de la politique mémorielle. Il dispose d'un patrimoine historique et mémoriel riche et varié : neuf Hauts lieux de la mémoire nationale, 16 musées nationaux et musées d'armes, 273 nécropoles, et plus de 2 200 cimetières militaires en France et à l'étranger.

La direction de la mémoire, du patrimoine et des archives



Placée sous l'autorité du secrétariat général pour l'administration (SGA), la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) pilote la politique de mémoire, la politique des musées et des collections et la politique des archives et des bibliothèques du ministère de la Défense. En lien avec les différents opérateurs culturels du ministère, elle détermine et finance les actions nécessaires à la gestion et à la valorisation de ce patrimoine légué par les siècles

d'histoire de l'institution militaire et des conflits armés.

La politique de mémoire du ministère de la Défense transmet les valeurs de la République, notamment auprès des jeunes générations. En honorant la mémoire de ceux qui ont combattu pour préserver ces valeurs, elle renforce le civisme et le lien armées-Nation. Elle est ainsi facteur de cohésion nationale et d'esprit de défense.

Avec les nécropoles nationales, les Hauts lieux de la mémoire nationale constituent des outils de cette politique mémorielle. Propriété de l'État, sous la responsabilité du ministère de la Défense, ils perpétuent la mémoire des conflits contemporains auxquels la France a pris part depuis 1870 et rendent hommage aux combattants et victimes de ces conflits. Sites symboliques relatifs à différents aspects des conflits contemporains, ils sont à la fois lieux de recueillement et de commémoration, vecteurs de transmission des valeurs républicaines et lieu d'éducation à la citoyenneté. C'est la DMPA qui définit la politique d'entretien, de rénovation et de mise en valeur de ces hauts lieux et qui met en place les crédits nécessaires à la conduite de cette politique.

Le Mont Faron s'inscrit dans un ensemble cohérent de neuf Hauts lieux de la mémoire nationale, parmi lesquels figurent également : le cimetière national de Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de Calais), le cimetière national de Fleury-devant-Douaumont et la tranchée des baïonnettes (Meuse), le mémorial de la France combattante au Mont-Valérien à Suresnes (Hauts-de-Seine), le mémorial national de la prison de Montluc à Lyon, l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof (Alsace), le mémorial des martyrs de la Déportation de l'île de la Cité (Paris), le mémorial des guerres en Indochine à Fréjus (Var,) et le mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie (Paris).

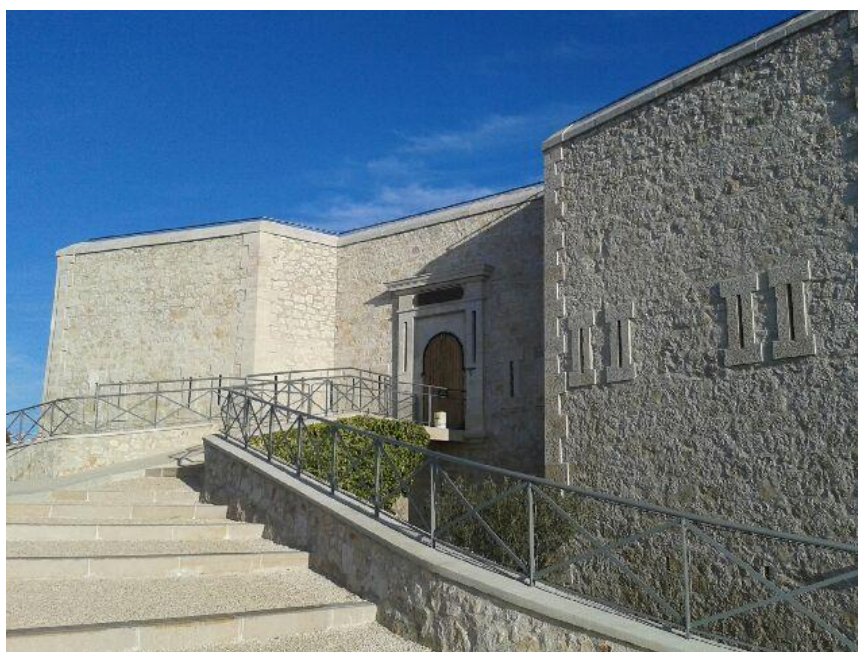
L'office national des anciens combattants et victimes de guerre

Créé en 1916 dans la tourmente de la Première Guerre mondiale, l'office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG) est un établissement public, sous tutelle du ministère de la Défense, chargé de préserver les intérêts matériels et moraux de ses ressortissants : anciens combattants, invalides et blessés de guerre, veuves de guerre, pupilles de la Nation, victimes de guerre et plus récemment, d'actes terroristes. En 2016, l'ONAC-VG compte 3,5 millions de ressortissants.

L'ONAC-VG a vu ses missions évoluer au fil du temps. A la reconnaissance et la réparation est venu s'ajouter, depuis les années 80, un travail de mémoire effectué en liaison étroite avec les enseignants et le monde associatif. Opérateur mémoriel de l'État, chargé de la transmission, notamment auprès des plus jeunes, de la mémoire nationale et des valeurs de la République, l'ONAC-VG utilise un grand nombre d'outils pour remplir cette mission : mémoire de pierre, témoignages, mémoire numérique, concours scolaires, arts, etc.

Depuis 2011, l'ONAC-VG assure l'entretien, la gestion et la valorisation des 273 nécropoles nationales et des neuf Hauts lieux de la mémoire nationale. Ses équipes dédiées, présentes au Mont-Valérien, au mémorial de la prison de Montluc, à l'ancien camp de concentration du Struthof et, aujourd'hui, au mémorial du Mont Faron, assurent à ses Hauts lieux un rayonnement grandissant. Elles en font des vecteurs privilégiés de transmission.

L'ONAC-VG gère également la collecte et la distribution dans toute la France du Bleuet de France, symbole officiel de mémoire et de solidarité envers le monde combattant et les victimes de tous les conflits dans lesquels la France a été engagée. Les sommes récoltées permettent de financer l'action sociale en faveur des ressortissants de l'office et d'organiser des actions de mémoire tournées vers les jeunes générations.



L'entrée principale du mémorial du Mont Faron. © LCN

Modalités pratiques

Date de la visite de presse :

- Lundi 13 mars 2017 de 14h à 17h.

Lieu de rendez-vous :

- Au mémorial du Mont Faron, devant l'entrée principale.

Contacts presse :

Secrétariat général pour l'administration (SGA)

Romain David

09 88 68 62 36 - 06 31 18 93 14

romain.david@intra.def.gouv.fr

Délégation à l'information et à la communication de Défense (DICOd)

Centre de presse

09 88 67 33 33

presse@dicod.fr



« Mémorial du Mont Faron »